

École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

BROCHURE DE L'ÉTUDIANT
2018-2019





L'Ensba Lyon est un établissement d'enseignement supérieur artistique public agréé par le ministère de la Culture et de la Communication qui accueille environ 330 étudiants. Elle propose les options majeures qui structurent le champ des enseignements artistiques en France, avec plusieurs cursus en **art et design**.

Conçue comme un laboratoire de recherche et d'expérimentation, délibérément ouverte sur les réalités artistiques contemporaines, elle a vocation à former des artistes, des designers et des créateurs. En prise sur les formes et les enjeux actuels de la création, elle vise plus largement à faire émerger des talents singuliers et à produire les conditions d'une professionnalisation de haut niveau dans les champs de l'art, du design et de la création.

Fondée en 1756 par une société d'amateurs, l'École est une institution ancrée dans l'histoire. Créée pour apporter à la Fabrique lyonnaise de soierie des dessinateurs de talent, l'École d'abord Royale, puis Impériale et, à l'avènement de la République, Nationale, ne cessera de s'affirmer aux grands concours artistiques nationaux.

Installée depuis 2007 sur le site historique des Subsistances, en bord de Saône, à 15 minutes à pied de la place des terreaux, l'Ensba jouit d'un cadre exceptionnel. Ancien couvent au XVII^e siècle, puis bâtiment militaire jusqu'en 1995, le site accueille ainsi une institution de formation et de recherche dédiée aux arts visuels à côté d'une structure dédiée aux nouvelles formes de spectacle vivant, l'association Les nouvelles Subsistances.

En complément des cursus d'enseignement supérieur en art et design, l'Ensba dispose d'une classe préparatoire, qui propose une formation de base générale pour l'admission aux établissements d'enseignement artistique supérieur.

DEVENIR ÉTUDIANT

Admission en première année

Pré-Inscription:

Le candidat postule aux épreuves d'admission en première année à l'Ensba Lyon en se préinscrivant obligatoirement en ligne, sur le site web de l'école, entre 06 décembre 2017 et le 14 février 2018. L'inscription définitive est validée par le service des Études et de la scolarité à réception des pièces demandées (justificatifs papiers et dossier artistique) renvoyées avant le 16 février 2018. Les frais de dossier s'élèvent à 50 € pour 2018 – 2019. Les résultats de l'admissibilité aux épreuves seront consultables sur le site internet de l'école le 16 mars 2018.

Parcours d'admission:

1 . Épreuve d'admissibilité sur dossier

Le dossier de candidature se compose de :

- un dossier administratif;
- une lettre de motivation tapée et imprimée d'une page maximum;
- un dossier artistique.

2 . Épreuves d'admission

Les candidats déclarés admissibles à l'issue de la présélection de leur dossier sont convoqués pour les épreuves d'admission qui ont lieu les 04,05 et 06 avril 2018.

Ils devront se présenter aux épreuves suivantes:

- épreuve écrite sur un sujet donné;
- épreuve plastique sur un sujet donné;
- test de langue (questionnaire à choix multiples en anglais ou espagnol);
- épreuve orale.

Pour l'épreuve orale, l'entretien se déroule devant un jury de professeurs à partir de la présentation du dossier de travaux personnels du candidat.

À noter que le dossier de travaux personnels sera examiné avec la plus grande attention par le jury: constitué d'une vingtaine de travaux maximum, il peut comporter des éléments réalisés sur tous supports (papier, photo, dvd, site web, etc.) et devra être représentatif des qualités plastiques du candidat mais aussi de sa personnalité artistique en devenir et de sa volonté d'engagement. À ce titre, il est fortement recommandé de privilégier les travaux réalisés hors du cadre scolaire. Avec l'entretien oral, ce dossier de travaux personnels entre pour une large part dans l'appréciation globale du candidat.

Les résultats d'admission seront délivrés le 27 avril 2018.

Pour les candidats ayant réussi l'examen d'entrée et impérativement titulaires du baccalauréat, une préinscription en première année est obligatoire auprès du Service des études et de la scolarité.



Admissions en cours de cursus et équivalenceLa commission d'admission en cours de cursus et d'équivalence examine:

- toutes les candidatures d'étudiants ayant commencé leurs études dans d'autres écoles d'arts agréées par le ministère de la Culture et de la Communication (cours de cursus);
- ainsi que les candidatures d'étudiants ayant commencé leurs études dans d'autres établissements agréés par le ministère de l'Enseignement Supérieur, titulaires d'un diplôme universitaire (histoire de l'art, théâtre, arts du spectacle, cinéma, architecture...) ou d'un diplôme d'une école d'arts appliqués (dispositif passerelle et règle dite du N-1 prévue par le protocole du 11 octobre 2000 signé entre le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Éducation Nationale) (équivalence).

Toutes les candidatures d'étudiants étrangers ayant commencé leurs études dans une école d'art ou dans une filière artistique d'un établissement d'enseignement supérieur de leur pays d'origine. Les étudiants doivent disposer d'un test de connaissance du français d'un niveau B2.

Après une présélection sur dossier, les candidats admissibles sont convoqués pour un entretien oral avec le jury. L'admission est prononcée sous réserve de l'obtention des crédits ECTS et/ou du diplôme de l'année en cours.

Les frais de candidature s'élèvent à 50€ pour 2018 - 2019.

Les candidats doivent se préinscrire obligatoirement dès le 06 décembre 2017 sur le site web de l'école jusqu'au 21 février 2018. La date limite d'envoi des dossiers est fixée au 23 février 2018. Les résultats de l'admissibilité à l'entretien seront consultables sur le site internet de l'école le 03 avril 2018.

Les entretiens avec le jury après présélection du dossier artistique, se dérouleront de fin avril à fin mai 2018. Les résultats d'admission seront visibles sur le site internet de l'école à partir du 01 juin 2018.



ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements de l'Ensba Lyon sont conduits par une équipe d'une soixantaine de professeurs essentiellement artistes, auteurs, designers, chercheurs et professionnels en activité, de notoriété nationale et internationale.

Cette équipe est mobilisée autour d'un projet pédagogique où les enseignements sont à la fois individuels et collégiaux, et orientés selon 4 objectifs:

- une formation d'artiste, de designer et d'auteur de haut niveau, basée sur le projet personnel de l'étudiant;
- une conduite du projet personnel pleinement orientée dans une dynamique de recherche;
- l'acquisition des connaissances et compétences théoriques et pratiques qu'exigent la conduite du projet personnel et un travail de recherche;
- une organisation des enseignements en conformité avec le système ECTS (European Credits Transfer System).

Cursus

L'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon propose plusieurs cursus d'études sous forme d'options: une option en art et trois options en design.

Le cursus en option art se déroule sur 5 ans dont une première année généraliste commune à tous les cursus.

Le premier cycle ou phase programme correspond aux 3 premières années du cursus sanctionnées par le DNA (Diplôme national d'art). Le deuxième cycle ou phase projet correspond aux 2 années suivantes et est sanctionné par le DNSEP (Diplôme national supérieur d'expression plastique) au grade de Master.

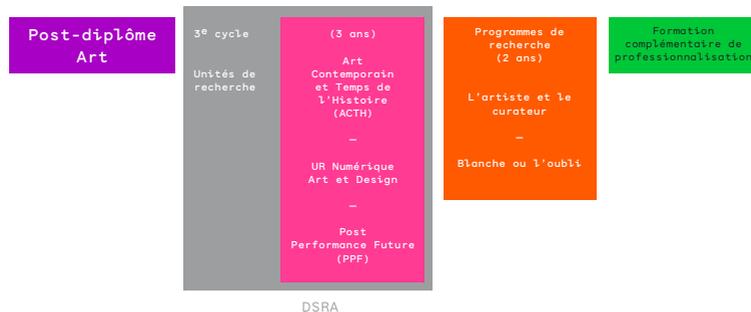
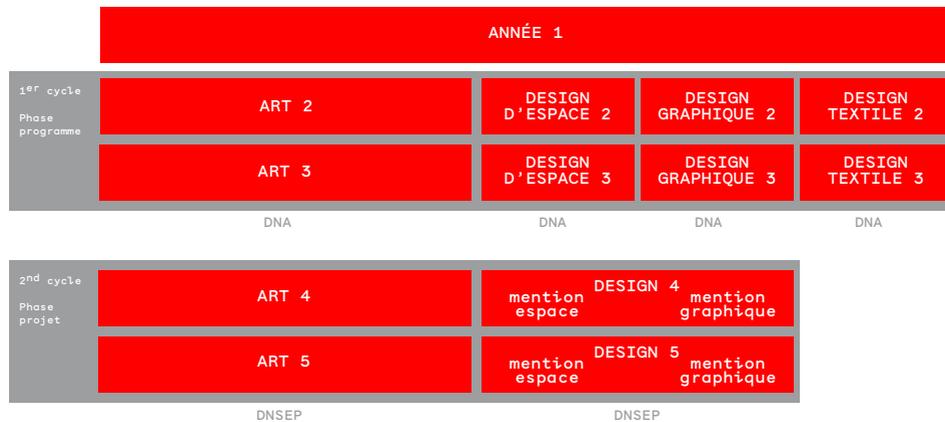
Le cursus en design se déploie en trois options: design d'espace, design graphique et design textile. Selon les capacités et le niveau d'engagement de l'étudiant, la scolarité se déroule en 3 ou 5 ans, dont une première année généraliste commune aux trois cursus.

Le premier cycle ou phase programme correspond aux 3 premières années du cursus sanctionnées par le DNA (Diplôme national d'art).

Le deuxième cycle ou phase projet correspond aux 2 années suivantes et est sanctionné par le DNSEP design (Diplôme national supérieur d'expression plastique) au grade de Master, mention design graphique ou mention design d'espace.

Le deuxième cycle des options art et design est accessible à tous les étudiants de l'Ensba Lyon qui ont obtenu le DNA et qui ont passé avec succès la commission d'admission en second cycle phase projet pour l'une ou l'autre option.

Les équipes pédagogiques sont constituées par options et par phases, et nettement différenciées: ainsi, au cours d'un cursus de 5 années, l'étudiant est amené à travailler avec 3 équipes d'enseignants distinctes: en année 1, en phase programme (2 années) et en phase projet (2 années). Les enseignements sont structurés en semestres, en conformité avec le système ECTS (European Credits Transfert System), mais l'étudiant est inscrit pour l'intégralité de l'année universitaire dont la durée est de 34 semaines, d'octobre à juin.



Programmes après DNSEP/Master

En complément des cursus diplômants des 1^{er} et 2^e cycles, l'Ensba Lyon propose plusieurs programmes aux jeunes étudiants diplômés:

Le post-diplôme art:

Il consiste en une formation de haut niveau d'une année comportant une résidence et une bourse d'études pour un petit nombre d'étudiants-chercheurs, titulaires au minimum d'un DNSEP ou d'un diplôme de 2^e cycle universitaire équivalent.

Un 3^e cycle en 3 ans adossé à 3 unités de recherche:

Il correspond à une phase recherche de 3 ans minimum destinée à de jeunes artistes-chercheurs titulaires du DNSEP ou Master équivalent.

Il est sanctionné par le DSRA (Diplôme supérieur de recherche en art) de niveau Bac+8. Le 3^e cycle est adossé à l'Ensba Lyon:

- Art contemporain et temps de l'histoire (ACTH);
- Unité de recherche Numérique art et design;
- Post Performance Future (PPF)

Des programmes de recherche sur 2 années, parallèles au 3^e cycle:

Le programme en design graphique «Blanche ou l'oubli», le programme en partenariat avec le Master 2 «L'art contemporain et son exposition» de l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV) l'Artiste et le Curateur ainsi que le programme expérimental de la Station d'arts poétiques viennent enrichir la recherche au sein de l'Ensba Lyon.

Une formation complémentaire de professionnalisation en art et design d'une année.

Cette formation complémentaire de professionnalisation après l'obtention du DNSEP ou du DNA, est conçue comme une période de transition entre la fin des études et l'entrée dans la vie professionnelle.

Cette formation non diplômante spécialisée a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés en complétant leurs acquis fondamentaux.

Unités d'enseignement

Dans chacun des différents cursus d'études de l'Ensba Lyon, les enseignements sont conduits dans un esprit de laboratoire de recherche et de production ouvert sur la réalité du monde actuel, où les savoirs et certitudes ainsi que les enjeux théoriques et pratiques de l'activité artistique sont sans cesse interrogés.

L'idée de laboratoire implique les notions de connaissance, de recherche, d'expérimentation, de production et de restitution, qui permettent de construire un espace commun de travail et de pensée sans cesse en devenir.

C'est autour de ces notions, ainsi qu'à partir de l'ensemble des objectifs, que sont structurés et s'articulent 4 blocs ou «unités d'enseignement» qui recouvrent l'ensemble des enseignements théoriques et pratiques: UE 1 Histoire/Culture/Théorie UE 2 Problématique/Méthodologie plastique UE 3 Pratique/Expérimentation/Réalisation UE 4 Contextualisation/Médiation

Cette structure est présente au sein de chaque option. Elle est modulée selon chaque cycle et année du cursus, de façon à prendre en compte le principe de progressivité d'acquisition des compétences et des connaissances. Chaque unité d'enseignement est constituée d'un ensemble de propositions pédagogiques correspondant à un secteur d'activité théorique ou pratique de l'étudiant.

Dans chaque unité d'enseignement, les modes d'enseignement les plus diversifiés peuvent être convoqués compte tenu des spécifications propres au secteur d'activité: cours magistral, théorique ou pratique, entretien individuel ou collectif, workshop, stage, etc.

Évaluation

Le processus de Bologne œuvre à une transparence et une lisibilité claire de tous les diplômes européens d'enseignement supérieur afin de permettre aux étudiants de passer plus facilement d'un établissement et d'un pays à un autre pendant leur cursus d'études et de formation ou à la fin de leurs études pour trouver du travail. L'objectif pour l'étudiant est donc double :

- optimisation et spécification de sa formation ;
- orientation européenne et internationale de son niveau d'études.

Cela implique pour tout établissement supérieur :

- une structure de l'établissement et une architecture des cursus d'enseignements organisées selon 3 cycles, traduits en France par le principe LMD (Licence, Master, Doctorat) ;
- une organisation des études articulée sur le système de crédits capitalisables et transférables ECTS (European Credits Transfer System).

La structure d'évaluation de l'Ensba Lyon est conçue de façon à répondre aux exigences du processus de Bologne et permet ainsi de mettre clairement en évidence la dimension d'enseignement supérieur de l'établissement, ses exigences et ses qualités de formation de haut niveau.

Évaluations & attribution des crédits ECTS

L'évaluation du travail de l'étudiant est à la rencontre de deux modes de fonctionnement complémentaires :

- d'une part un contrôle continu spécifique à chaque enseignant durant les cours, les tests et les rendus ;
 - d'autre part une évaluation collective des travaux et des avancées de l'étudiant, effectuée par le collège des enseignants lors des bilans semestriels.
- Ces évaluations s'organisent selon les critères des 4 Unités d'enseignement.

À chaque Unité d'enseignement correspond un nombre particulier de crédits ECTS. Les crédits ECTS ne peuvent être obtenus qu'après l'achèvement complet du travail à réaliser. Les crédits ECTS sont attribués à l'issue de l'évaluation collégiale du bilan semestriel au cours de laquelle les notes ont été décernées.

Évaluations lors des bilans

Les bilans sont des moments forts de la pédagogie. Une préparation et une présentation spatiale des travaux sont demandées.

L'évaluation du travail de l'étudiant est effectuée par semestre selon différents modes le plus souvent non exclusifs et complémentaires :

- contrôle continu ;
- évaluation de travaux individuels ;
- évaluation de travaux collectifs ;
- bilan semestriel collégial.

L'évaluation s'effectue selon des critères spécifiques à chaque cours et à chacune des 4 Unités d'enseignement, et dans des conditions spécifiques aux différents niveaux du cursus selon 3 principes :

- la note locale ;
- les crédits ECTS ;
- la note ECTS.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont spécifiques aux cours et aux unités d'enseignement et diffèrent peu selon les années et options, car c'est le niveau d'exigences évoluant sensiblement avec l'avancement des études dans le cursus qui caractérise le niveau de la formation.

Les critères correspondant aux UE (unités d'enseignement) peuvent être globalement listés comme suit :

UE1 . Histoire/Culture/Théorie

- Ampleur et progression des connaissances ;
- pertinence ampleur et qualité des recherches et références ;
- qualité de l'analyse et dimension critique ;
- qualité de formulation écrite et orale.

UE2 . Problématique/Méthodologie

- Identification et inscription culturelle du travail : du projet et projet-mémoire :
- origine et territoire (inscription/statuts et enjeux identifiés) ;
 - articulation d'une relation au monde (affects, concepts et contenus).
- Structuration du travail à court et moyen terme :
- relation entre différents travaux ;
 - mise en relation des savoirs techniques et théoriques ;
 - progression articulation de l'ensemble ;
 - ampleur et précision des ressources et documentations ;
 - économie générale des travaux.

UE3 . Pratique/Expérimentation/Réalisation

- développement et qualité des expérimentations et recherches ;
- ampleur et qualité des réalisations.

UE4 . Contextualisation/Médiation

- Ampleur et qualité de présentation formelle et spatiale ;
- précision et articulation de l'exposé critique ;
- qualité de documentation des travaux et dossier (papier et électronique) ;
- efficacité des stages/qualité du rapport de stage.



ANNÉE 1

La première année propose des études pratiques et théoriques de base dans une orientation artistique généraliste. La réussite de l'année 1 donne accès aux différents cursus dispensés par l'ensemble des écoles des beaux-arts.

Ces études pratiques et théoriques visent à donner aux étudiants l'ouverture la plus vaste possible sur les différents domaines de la création et les bases d'une formation culturelle solide et autonome, accompagnée d'une familiarisation aux outils.

Rythmes

Une première année est tout d'abord un temps de passage, depuis soit une scolarité lycéenne, soit une classe préparatoire, soit des expériences de vie active, soit un début de cursus en université (ou autres), vers un engagement probant et concret dans le champ de la création. Ce temps nécessite un désir de prises de risques, un souci de curiosité et une attention envers les expériences plastiques les plus variées, l'acuité d'une relation au monde, un début d'autonomie ainsi qu'un fort investissement de travail et d'énergies.

Ces principes s'adaptent en fonction du projet d'établissement, de la pensée pédagogique qu'il anime et des nécessaires évolutions réglementaires qui s'imposent à lui. Pour mettre en place ces données, la première année commune à tous les étudiants est divisée en deux semestres, à la fois complémentaires et distincts dans leurs objectifs.

Semestre 1: d'octobre à mi-février

Une ouverture grâce à des travaux, des initiations dans les différents pôles, des exercices, un apport de culture générale. Le début de l'importance de la relation entre le faire, le voir, le percevoir.

Semestre 2: de fin février à fin juin

L'étudiant doit faire preuve de plus en plus d'autonomie dans ses approches.

Une sensibilisation aux différentes options présentes dans l'école est réalisée.

Au travers de recherches personnelles, l'étudiant construit un début d'analyse critique sur ses expériences plastiques et trouve progressivement la teneur de son orientation future et les axes de son engagement.

Lors de l'examen de fin de semestre 2, l'étudiant, au travers de ses approches théoriques et de ses travaux, doit pouvoir montrer qu'il a une motivation certaine, l'enthousiasme et les capacités de s'inscrire dans un parcours plus long.



Assiduité

La présence en première année est obligatoire. En cas d'absences importantes et non justifiées, la commission d'examen de fin d'année pourrait considérer que les absences ont compromis l'acquisition des connaissances nécessaires à l'accomplissement de l'année 1. L'étudiant est tenu de respecter le règlement intérieur dont il aura pris connaissance dès le jour de la rentrée.

Objectifs

Développement de la capacité de travail et de recherche personnelle.

Cet objectif est réalisé à l'intérieur de chaque cours par des exercices faisant appel à une méthode de travail et des réalisations individuelles qui confirment cet acquis.

Formulation de la capacité d'analyse

La capacité d'analyse est l'un des acquis indispensables à la poursuite des études, elle est partie intégrante des enseignements pratiques. Les cours de culture générale se consacrent de fait à cette approche.

Imagination d'une relation au monde.

Les exercices pratiques visent, outre l'acquisition des bases techniques et la familiarisation avec divers outils, le développement d'un projet et l'indépendance de l'étudiant. L'organisation de voyages dans les principaux lieux de création et une information sur l'actualité alimentée par les acteurs de la culture contemporaine invités dans le cadre des conférences hebdomadaires de l'école participent également à cet objectif.

Acquisition des bases techniques et des outils conceptuels indispensables à la poursuite des études.

L'acquisition des bases est abordée dans tous les cours pratiques et théoriques mais n'est jamais un but en soi. L'évolution individuelle des connaissances en vue d'un parcours personnel des étudiants est privilégiée.

Évaluations

Bilan du semestre 1

Celui-ci consiste en un contrôle par le collège des professeurs, qui prend la forme d'un entretien oral autour d'une installation des travaux, des notes de travail, des productions en semaines d'initiation et des recherches produites au cours du semestre.

Cet ensemble doit permettre de mesurer le parcours engagé par l'étudiant en milieu d'année, de l'analyser, de mettre au jour les manques et les réussites. Ce bilan a aussi valeur de test quant à l'engagement de l'étudiant dans le champ de la création artistique. A l'issue du bilan, il est fait part à l'étudiant de l'évaluation portée sur son travail. Une appréciation écrite accompagnée des notes et du nombre de crédits obtenus est accessible par l'étudiant via le portail de l'école. Le coordinateur reçoit ensuite les étudiants devant se motiver plus fortement lors du semestre 2 et leur communique les modalités de rattrapage des crédits ECTS manquants.

Examen de fin d'année 1

L'examen de fin d'année 1 (ou analyse et synthèse des recherches) est intégré au bilan du semestre 2. L'examen comprend :

- une épreuve orale durant laquelle le jury examine les travaux et interroge l'étudiant sur son parcours de l'année;
- un document (ou « projet-mémoire ») développant une problématique au travers de laquelle sont mises en évidence les références artistiques et culturelles de l'étudiant et les bases de son inscription personnelle dans le champ de la création. Ce document est évalué sur les qualités de rédaction et de présentation ainsi que sur l'ampleur et la pertinence de la recherche iconographique.

La réussite à l'examen est déterminée par l'évaluation de l'ensemble des connaissances et compétences pratiques et théoriques acquises.

Avec l'obtention des 60 crédits ECTS nécessaires, elle permet le passage en année 2 de l'Ensba Lyon. Elle est indispensable à la poursuite des études dans l'ensemble des écoles supérieures d'art en France. La décision de passage en année 2 (semestre 3) est prise par le directeur de l'Ensba Lyon sur proposition du jury.

ART

L'option art de l'Ensba Lyon propose un programme qui permet aux étudiants d'acquérir un niveau artistique et des moyens intellectuels, des compétences techniques et technologiques, visant à la construction d'un parcours autonome et singulier dans les champs de l'art contemporain, de la recherche et de la création.

L'option art propose une formation à la fois généraliste, professionnelle et personnalisée.

C'est l'alliance paradoxale de ces trois orientations qui fait la spécificité d'un enseignement où sont récurrentes et structurelles des questions telles que :

- la relation de l'art à la pratique et aux technologies;
- la dimension théorique de l'art et ses relations aux savoirs;
- la conduite de projet et la logique d'un travail de recherche;
- l'expérimentation plastique, formelle et technique des procédés et des moyens;
- l'ontologie de l'œuvre d'art, sa dimension critique, ses conditions de possibilité et de déploiement;
- la fonction, l'enjeu de l'art et le statut de l'artiste.

Les enseignements de l'option art sont organisés selon deux cycles de deux années d'études chacun, qui font suite à l'année 1.

Ceux-ci correspondent à un niveau programme (années 2 et 3 ou semestres 3 à 6) et à un niveau projet (années 4 et 5 ou semestres 7 à 10) et qui conduisent respectivement au Diplôme national d'art (DNA) et au Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) au grade Master.

En fin de 3^e année, une commission d'admission donne à l'étudiant la possibilité de poursuivre ses études en niveau projet (années 4 et 5), sous réserve de l'obtention du DNA.

Premier cycle

Phase programme – DNA (semestres 3 à 6)

En phase programme, les objectifs se situent du côté de :

- l'expérimentation plastique dans la diversité des médiums contemporains et leurs croisements;
- l'immersion et l'approfondissement des territoires et questionnements propres à l'art et à la création actuelle;
- l'acquisition et la maîtrise des outils conceptuels, techniques et technologiques;
- l'apprentissage d'une présentation critique du travail, tant orale qu'écrite;
- la dimension graduelle de recherche dans une démarche d'artiste.

La méthode d'enseignement consiste précisément à préparer l'étudiant à se doter d'une méthodologie de travail spécifique qui lui permettra de s'engager dans un parcours singularisé.

La méthode est plurielle, mêlant workshops collégiaux, studios plastiques, cours théoriques et de méthodologie, concourant graduellement au développement d'une démarche personnelle. Elle se renouvelle et se concentre sur la personnalité de l'étudiant qui est encouragé à tirer profit de ses éventuelles « erreurs » ou « prises de risques ».

La méthode permet le passage :

- du questionnaire thématique à la mise en place d'une problématique individuelle et singulière;
- de la maîtrise de l'outil à son appropriation, lors de travaux réalisés et accompagnés dans le cadre des studios et au sein des pôles techniques et technologiques;
- de la pratique à la démarche et à la réalisation.

La dynamique de cette phase programme est assurée par un planning rigoureux où se succèdent alternativement :

- projets collectifs et individuels à court et moyen termes, complexifiant progressivement les enjeux et les formes produites;
- travail de documentation, d'écriture et de recherche visant à structurer une pensée critique et un outil intellectuel;
- travaux plastiques et formels, individuels et collectifs, alimentant le territoire singulier de chaque étudiant;
- stages techniques et workshops conduits par des artistes et professionnels de l'art invités;
- voyages d'études à la Biennale de Venise, la Documenta à Kassel, les centres d'art et musées de Rhône-Alpes, de Paris et des pays limitrophes (Grands musées allemands, anglais...).

Les enseignements sont assurés à la fois par les professeurs et les artistes européens invités.

Les enseignements théoriques constituent une part importante de l'enseignement; ceux-ci sont dispensés sous forme de cours magistraux, de séminaires, de conférences hebdomadaires, de colloques et de visites d'expositions. À cela s'ajoute un suivi individualisé des méthodologies d'écritures, de verbalisation et d'inscription culturelle du travail, au service du projet plastique de l'étudiant.

Deuxième cycle

Phase projet – DNSEP/Master (semestres 7 à 10)

Enjeux fondamentaux

En phase projet, les enjeux sont pluriels et complexes. Il s'agit essentiellement de :

- conforter l'étudiant dans son parcours vers une autonomie de pensée et de travail et dans la construction d'un engagement et d'une démarche singulière, inscrits dans le champ multiple et ouvert de l'art contemporain et de ses territoires connexes;
- optimiser les compétences théoriques, techniques et opératoires précédemment acquises;
- dynamiser le travail et le processus, l'attitude et la démarche dans une perspective délibérée de recherche par adossement aux travaux développés au sein du 3^e cycle et par l'engagement dans la conception et la mise en œuvre d'un projet de diplôme dont le mémoire constitue un support théorique et méthodologique d'importance (cf. l'article « mémoire » dans les pages suivantes consacrées aux diplômes);
- affirmer une exigence de qualité professionnelle des productions et de leurs conditions de visibilité ainsi que l'intelligence d'une inscription historique, philosophique et sociale.

Outils pédagogiques

Les moyens et outils pédagogiques que mettent en œuvre l'équipe pédagogique sont :

1. Le contrat entre l'étudiant et les professeurs

Celui-ci peut être ponctuel (projet d'objet) ou à moyen terme (organisationnel, méthodologique). La relation étudiant/professeurs est, dans tous les cas fortement personnalisée, dans une volonté de prendre en compte les dimensions sensible, intellectuelle, expérimentale et technique du travail. L'étudiant choisit en début d'année un professeur référent plastique et un professeur référent théorique qui accompagnent tous deux de façon plus suivie le développement des projets proposés par l'étudiant ainsi que son mémoire de master.

2. La confrontation et l'échange

L'étudiant est en situation continue de confrontation et d'échange avec :

- les espaces/temps internes et externes;
- les outils traditionnels et technologiques et la documentation (bibliothèque);
- les champs théorique et relationnel (les enjeux intellectuels, la scène artistique internationale);
- la transversalité des savoirs (Arc, etc.);
- le regard et la parole de l'interlocuteur (étudiant(s), professeur(s), artiste(s) intervenant(s), personnalité(s) professionnelle(s) ou intellectuel(s) invité(s)...).

Modes d'enseignement

Les enseignements ne sont pas cloisonnés au sein des UE et nombre de propositions pédagogiques peuvent se déployer dans chacune d'entre elles, les professeurs étant amenés à intervenir dans l'ensemble des secteurs d'activités d'enseignement. Du cours au workshop en passant par l'entretien individuel et les séances collectives d'accrochages et de présentation des travaux, tous les modes d'enseignement sont convoqués dans le cadre desquels il est demandé à l'étudiant une grande autonomie et initiative dans les prises de contact et relations avec l'équipe des professeurs.



DESIGN

Premier cycle

Option design d'espace – DNA

La phase programme de l'option design d'espace se déroule sur deux années à l'issue de la première année généraliste. Elle vise à l'acquisition des outils et méthodologies du projet ainsi qu'à l'émergence d'une démarche plastique personnelle. Elle est sanctionnée par le DNA (Diplôme national d'art), diplôme qui valide des bases plutôt destinées à être approfondies, mais qui peuvent aussi permettre une entrée dans la vie professionnelle. Des stages aident les étudiants à préciser un champ d'application qui corresponde à une inscription professionnelle.

Le scénographe/designer d'espace crée des architectures éphémères et des formes évolutives inscrites dans des espaces scéniques, culturels ou urbains. Son approche est centrée sur les notions de corps, d'événement et de représentation. Elle convoque et croise des pratiques spécifiques: éclairage, volume, installation, chorégraphie, design sonore, design d'événements, web design...

L'attention accordée au contexte et à la place du spectateur, ou de l'utilisateur, fait de son projet une création située, fondée sur une vision engagée, plastique et singulière. Cet architecte de l'éphémère élargit la scénographie à des domaines diversifiés tels que l'architecture, les espaces publics, les événements urbains, les présentations événementielles ou la muséographie... qui complètent celui du spectacle vivant. Le fil conducteur est dans la manière d'opérer une organisation du regard.

L'enseignement du projet est central, nourri par l'apprentissage des outils de conception, de réalisation, et de représentation, ainsi que par l'acquisition d'une culture générale et spécifique. La pédagogie vise aussi à donner à l'étudiant la capacité de travailler en équipes pluridisciplinaires, de s'inscrire dans des situations professionnelles variées, voire même d'inventer des modes de production ou d'exercice inédits.

Le cycle d'études de 3 années dont l'année 1 commune à toutes les options, s'achève par l'obtention du DNA (Diplôme national d'art). L'étudiant désireux de poursuivre son cursus d'études a la possibilité d'intégrer l'option Design en deuxième cycle, sous réserve d'admission par la commission d'entrée en année 4.

Option design graphique – DNA

Le design graphique renvoie à un champ d'investigation et de pratiques très large. La formation DNA design graphique au sein de l'Ensba Lyon ne peut prétendre couvrir l'ensemble de ce champ mais a été construite en connaissance des attentes et besoins de la profession, tout en développant une vision prospective.

Il s'agit d'une formation en 2 ans (4 semestres) dite phase programme, qui fait suite à l'année 1 des écoles d'art ou au BTS pour les étudiants admis par équivalence. Celle-ci permet une entrée dans la vie professionnelle ou la poursuite des études en phase projet (DNSEP design, grade master, mention design graphique) sous réserve d'obtention du DNA et de l'avis favorable de la commission d'admission en année 4.

À ce titre, les enseignements sont structurés autour d'acquis considérés comme fondamentaux. La formation tient également compte du

fait qu'elle est tout à la fois accessible à des étudiants ayant pratiqué une première année généraliste au sein de l'école (ou d'autres écoles d'art) et à des étudiants titulaires d'un diplôme de technicien supérieur (BTS) communication visuelle et donc détenteur de savoirs plastiques et théoriques diversifiés.

La formation peut se définir par quelques mots:

Typographie
histoire et culture typographique;
dessin de caractères;
étude et questionnement des règles en usage.

L'étude et l'apprentissage de ce que l'on appelle la microtypographie (le détail typographique) et la macrotypographie (usages et mise en forme de la typographie) donnent aux étudiants une véritable acuité visuelle et ouvrent réellement au dessin d'images de marque (logotypes) qui n'est pour autant pas directement enseigné ici.

Design

La pratique du design graphique implique au préalable l'observation, la critique et la pratique des langages graphiques en lien avec une pratique plastique exigeante (dessin, photo, peinture, vidéo, etc.) La formation ne vise pas à former les étudiants à un « style ». Au contraire, elle les amène à questionner et mettre en perspective les pratiques contemporaines, leur pertinence et leur efficacité par rapport à un contexte donné.

Objet éditorial

Il est question d'objet éditorial car il s'agit d'aborder la question de l'édition de manière ouverte et prospective. La formation questionne à la fois les supports « papier » et « numérique » et permet à l'étudiant de percevoir les spécificités de chacun et les rapports, liens et échanges qu'il peut mettre en place. Les étudiants sont amenés à explorer les formes de l'édition. Il s'agit

(de manière non exhaustive) de livre, journal, affiche, multimédia...

Mais les étudiants sont également amenés à s'interroger sur les contenus de l'édition.

Option design textile – DNA

L'option design textile vise à former un designer capable de regarder à la fois le monde des objets et celui des productions artistiques et d'en réaliser une synthèse dans le cadre d'une production située. La formation est fortement orientée dans la conception du motif. Elle conduit l'étudiant à orienter sa production dans les domaines de la mode et du décoratif et à investir des territoires inédits. Le designer textile s'interroge sur le message qu'il veut transmettre. Conciliant séduction et intention, il conçoit des imprimés qui questionnent nos comportements, nos décors et nos usages.

Le designer textile est apte à définir ses projets et à développer une argumentation sur ses propositions. Il maîtrise les outils numériques nécessaires à la communication des produits sous forme de document éditorial, ainsi qu'à leur mise en situation. Dans un univers industriel hétérogène et polymorphe, le designer textile crée pour l'entreprise des éléments qui personnalisent le produit et lui confèrent une dimension de marque symbolique. Le designer textile est amené à travailler dans des bureaux de création intégrés au sein d'entreprises d'édition de tissus, de confection, de bureaux de tendance, de studios de graphisme ou de design produit, au niveau d'assistant, de responsable de collection ou en free-lance.

Le dessin, la composition ornementale, la couleur, le graphisme et les textures sont les notions-clés de la formation. L'étudiant travaille sur tout type de support, du papier au tissu, élabore motifs et ornements manuellement ou par le biais des technologies numériques. La formation pratique de l'option design textile s'articule autour de projets en ateliers et workshops avec des professionnels invités

où l'étudiant est amené à développer ses qualités d'analyse critique, de créativité et d'écriture personnelle. Ce dernier aborde et maîtrise les différentes techniques d'impression, numérique, sérigraphique et sublimation. Un programme conséquent de cours théoriques permet à l'étudiant d'acquérir une grande capacité d'analyse et de solides connaissances historiques. Il s'approprie ainsi une culture spécifique liant étroitement art, design et mode. Des stages intensifs, dont une période obligatoire de 4 mois, lui permettent de déterminer son inscription professionnelle et de développer ses compétences à l'échelle un.

Le cycle d'études de 3 années dont une première année généraliste commune à toutes les options, s'achève par l'obtention du DNA (Diplôme national d'art), diplôme de niveau licence.

Deuxième cycle

Option design – DNSEP/Master Mention design d'espace et mention design graphique

Design d'espace et design graphique sont les deux mentions de la phase projet de l'option Design à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon. Un socle théorique commun ainsi que la proximité de leurs espaces de travail respectifs permettent d'offrir aux étudiants de chacune des deux mentions, un espace propice aux échanges.

Mention design d'espace

La spécificité de la mention Design d'espace/exposition de l'Ensba Lyon est qu'elle s'appuie sur l'exposition comme un outil permettant de construire une pratique et une culture du design. L'exposition est un discours, un mode de construction et de diffusion des savoirs. Mais c'est aussi un espace physique, qu'il faut construire, organiser, dessiner, un espace dans lequel il faut imaginer des parcours aux temporalités spécifiques, des rencontres et des expériences, autant de tâches que le design peut aborder avec ses méthodes et ses outils spécifiques.

Sans faire de la question de la scénographie une spécialisation, les questions abordées y ayant trait seront les suivantes: Comment mettre en espace des contenus culturels et scientifiques? Comment développer un parcours spatial autour d'un questionnaire? Comment opérer des médiations par l'espace, par le parcours? Quel est le rôle d'un scénographe/ designer d'espace d'exposition? Quel sens la confrontation à la matérialité d'une exposition peut-elle prendre à un moment où l'accès au savoir se dématérialise? Que recouvrent les termes de scénographie, de muséographie, d'expographie, ou de design d'exposition?

Les enseignements, parce qu'ils se déploient autour du format de l'exposition, s'inscrivent donc dans une double optique: d'un côté la recherche en design et la construction de contenus, et de l'autre leur mise en espace. L'attention accordée à la construction d'un discours (scientifique ou artistique) dans l'espace, à son accessibilité, ainsi qu'à la place des spectateurs, font ainsi du designer d'exposition un créateur dont le travail se trouve engagé à la fois plastiquement et conceptuellement. Ce positionnement suppose deux territoires d'exploration: un champ de pratiques concrètes, celui d'une mise en formes de projets «ici et maintenant» permettant une confrontation à la réalité de la pratique, et un champ plus expérimental

de questionnements sur la place et le rôle du projet de design dans l'élaboration d'espaces d'exposition, ainsi qu'une sensibilisation à ses possibles évolutions (nouvelles technologies, prospective). Le format de l'exposition se trouve en effet aujourd'hui transformé en profondeur par les technologies de l'information. Mais en dépit du discours dominant qui voudrait que le savoir, dématérialisé, soit désormais immédiatement (c'est-à-dire sans médiation) accessible en ligne, il faut bien reconnaître qu'une large part des contenus scientifiques et culturels n'est pas si aisément disponible (rareté, absence de numérisation). Les (re-)mettre en circulation peut se révéler essentiel. De plus, l'accès à ces contenus ne doit pas être confondu avec la construction des savoirs. Au sein d'une école d'art et de design, la recherche et la production de connaissances sont plus que jamais des impératifs que le format de l'exposition permet précisément d'affronter.

Tout au long des deux années d'études, les étudiants sont accompagnés par tous les enseignants dans le développement d'un projet ambitieux et autonome. La préparation au diplôme, par la mise en œuvre de la réflexion à travers un document (le mémoire) et d'un projet personnel cohérent et pertinent permet aux étudiants d'affirmer leur territoire propre dans le contexte contemporain d'un design d'espace réfléchi, ambitieux et responsable.

Les enseignements visent à confronter les étudiants à l'expérience de la pratique, dans différents contextes, qu'il s'agisse de collaborations avec des partenaires extérieurs ou du développement et de la réalisation de projets personnels et collectifs. Cette expérience de la pratique a de multiples objectifs. Elle doit permettre aux étudiants de se construire et de parfaire une culture technique et plastique, d'appréhender la nature sensible et critique du travail de designer, d'inventer des modes de production ou d'exercice inédits, d'apprendre à travailler en équipe, dans des situations professionnelles variées,

ainsi que d'entamer la constitution de leur réseau professionnel. Les enseignements convoquent et croisent des pratiques aussi diverses que spécifiques, telles que l'éclairage, le volume, l'installation, le design sonore, le design mobilier, ou encore le *curating*.

La pédagogie vise également à donner à l'étudiant la capacité de construire et mener à bien un projet de recherche. Cet aspect sera développé à travers plusieurs types d'enseignement. Le travail de tutorat de mémoire effectué par les enseignants théoriciens individuellement et plus ponctuellement en groupe est l'occasion d'un apprentissage des méthodologies de la recherche. Ce travail se poursuit à travers un séminaire de recherche (bibliographique, théorique, plastique), orienté sur l'organisation d'une exposition portant sur des questions liées à la culture spécifique du design.

Mention design graphique

Éditer/publier/exposer

L'enseignement du design graphique au sein de l'Ensba Lyon s'articule autour de la pratique d'un design éditorial qui met, à des degrés divers, le designer graphique en situation d'éditer un contenu qu'il doit organiser et mettre en forme. Cette pratique peut se développer suivant différentes approches – du travail d'auteur le plus affirmé, au rôle de designer au sens classique du terme – et dans des agencements de compétences divers (projets menés seuls ou collectivement, avec un commanditaire ou non, en s'associant d'autres formes de compétences ou non, etc.).

Ces différentes formes de la pratique du design graphique supposent notamment que l'étudiant acquière une solide culture de sa discipline – tant pratique que théorique –, mais aussi qu'il développe une capacité d'analyse et un esprit critique. À cette fin, un ensemble d'ateliers est proposé qui permet à l'étudiant d'expérimenter différentes manières d'articuler approches

théorique et pratique d'un projet, l'incite à se forger une culture spécifique de sa discipline et lui apprend à maîtriser la présentation et les enjeux de ses projets.

L'enseignement de la typographie occupe une place importante dans cette formation tant sur le plan théorique que pratique.

Considérée comme un fondement du design graphique, la typographie est envisagée ici sur le plan du dessin et du détail (microtypographie) et sur celui de son utilisation dans la composition (macrotypographie).

L'enseignement du dessin de caractères qui est dispensé au sein de l'option n'a pas pour objectif de former les étudiants à devenir des spécialistes de cette discipline. Il permet néanmoins d'exercer une acuité d'analyse des formes et une meilleure compréhension de ce qui les détermine tant d'un point de vue technique, fonctionnel, qu'esthétique. Il contribue en somme à fonder une culture typographique.

La mention design graphique dessine ainsi un champ d'exploration qui allie une pratique de studio à celle qu'offrent des séminaires et des ateliers de projets pratico-théoriques permettant aux étudiants de bénéficier d'une structure de travail propice au développement d'une approche personnelle du design graphique. L'année 4 (semestres 7 et 8) se développe autour de projets d'ateliers, souvent collectifs, et de séminaires. Les projets développés par les étudiants sont régulièrement évalués lors de séances collectives de « critique ».

L'année 5 (semestres 9 et 10) est avant tout consacrée au développement d'un projet de fin d'études dont l'ambition est d'ouvrir à une pratique professionnelle du métier de designer graphique. Ce projet plastique s'accompagne de l'écriture d'un mémoire questionnant la culture et l'histoire du design graphique entendues ici dans leur sens le plus large.

Compétences

L'ensemble des compétences acquises en fin de cursus et à l'obtention du diplôme est listé dans l'extrait du « Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis du Répertoire national des certifications professionnelles ».

Modes d'enseignement

Du cours au workshop en passant par le travail de groupe en atelier et l'entretien individuel, tous les modes d'enseignement sont convoqués. Chaque cours et chaque projet fait l'objet d'une présentation et d'une notation spécifique. Le travail global est évalué lors des bilans semestriels par l'ensemble des enseignants.



DISPOSITIFS D'ENSEIGNEMENT

Espaces et outils

Les enseignements se déploient :

- dans les ateliers, les pôles techniques et la bibliothèque, dans le cadre du travail personnel ou sous la forme de l'entretien individuel ou collectif ;
- dans les deux amphithéâtres, lors des cours magistraux, des conférences et séminaires ;
- dans les salles de cours, dans le cadre de séances de travail et de séminaires ;
- dans les galeries de l'école, pendant le temps des expositions et de présentations de travaux.

Les étudiants ne se voient pas attribuer d'espace d'atelier individuel à l'année. Les espaces fonctionnent comme des plate-formes modulables. En fonction du travail qu'il entend fournir, l'étudiant s'accorde avec l'équipe pédagogique et ses collègues de promotion sur l'occupation d'un espace pendant le temps nécessaire de sa production.

Les équipements technologiques sont très importants en nombre et en qualité. Ils sont très largement à la hauteur de ceux des artistes et professionnels de l'image et sont renouvelés en partie chaque année dans une perspective d'acquisition de compétences actualisées. Toutefois, la maîtrise des outils ne saurait être une finalité ; ceux-ci sont au service du projet et de la recherche de l'étudiant où la relation forme/contenu est sans cesse interrogée.

Cours magistraux

Histoire de l'art contemporain, esthétique et philosophie de l'art, histoire des arts et des idées, les cours magistraux en amphithéâtre sont essentiels à la mise en place théorique, historique et conceptuelle du travail de l'étudiant.

Ateliers

L'atelier est l'espace historique de travail en école d'art. Mais si ce dernier demeure le lieu privilégié de l'activité plastique, il a beaucoup évolué et n'est plus désormais circonscrit au seul plateau de réalisation et de montage des pièces. L'étudiant ne dispose pas d'un espace attribué à demeure pour l'année au sein de l'atelier. En fonction de la nature et du rythme des réalisations, la configuration spatiale de l'atelier doté de cimaises mobiles est en perpétuelle évolution. Par ailleurs, une grande part du travail d'atelier se déroule au sein des espaces de production des pôles techniques tels que par exemple le plateau de prise de vue, les régies de post-production, etc. Et les espaces de rencontre et de localisation des pratiques électroniques nomades (salles informatiques mais aussi couloirs, cafétéria, etc.). De fait, il s'agit aujourd'hui d'appréhender davantage l'atelier comme un espace/temps de l'activité artistique, que comme le lieu clos de la création d'œuvres.

Studios

Un studio en option art à l'Ensba Lyon est un module souple d'enseignement optionnel, destiné à l'acquisition et l'optimisation d'une culture technique, théorique et pratique des outils plastiques et matériaux par l'étudiant.

Les studios se déroulent le plus souvent en atelier et sont proposés de façon adaptée et différenciée. Ils peuvent, le cas échéant, être inter-optionnels. Un studio est conduit par un professeur plasticien d'option et/ou un professeur responsable de pôle. Ceux-ci déterminent contenus et objectifs en concertation avec les étudiants.

L'enseignement le plus souvent organisé en demi-journées, selon un mode de partage de compétences et de réflexion collective

sur des œuvres, des situations, et sur l'avancement du travail de l'étudiant. L'étudiant choisit, en début de semestre parmi l'ensemble des propositions (une dizaine de studios) correspondant à l'orientation de son travail, le (ou les) studios indispensables à la conduite de son projet et nécessaires à l'obtention des crédits semestriels correspondants.

Workshops

Les workshops font partie intégrante des enseignements et font l'objet de l'attribution de crédits ECTS obligatoires ou optionnels selon les cas.

Les workshops peuvent être organisés par semestre (workshop dit de « retour des étudiants Erasmus » en tout début de semestre 8 par exemple) mais peuvent aussi être transversaux (inter-options) comme le « workshop d'initiations aux situations électroniques interactives » par exemple.

Ils s'articulent ainsi autour d'une ou plusieurs interventions extérieures : des artistes, théoriciens, critiques ou designers et architectes sont régulièrement invités en ce sens.

Les workshops peuvent aussi être construits sur la base d'un partenariat entre un enseignement donné dans l'école et une (ou plusieurs) structure extérieure : universités ou autres écoles, institutions publiques ou privées... De telles collaborations peuvent se développer sur plusieurs années, dans des programmes de travail expérimentaux. Ces derniers représentent un moment de travail intensif et collectif dans la vie de l'étudiant, où celui-ci se trouve confronté à une théorie, une pratique, un processus ou un contexte de travail spécifique en fonction des personnalités invitées et des territoires abordés.

ARC (Ateliers de Recherche et de Création) – séminaires

Ces ateliers, qui se déroulent le plus souvent sous la forme du séminaire, ont pour mission de créer et d'optimiser les conditions de l'émergence du projet personnel et de la recherche de l'étudiant, en veillant au croisement de ses aspects théoriques, critiques, plastiques et techniques. Sous l'appellation Arc, il faut entendre des entités pédagogiques dont la liste est évolutive et dont les fonctions peuvent être définies ainsi :

- établir avec les étudiants des contenus de recherche et un calendrier ;
- assurer un enseignement théorique et pratique au contenu préalablement identifié. À ce titre, l'Arc peut également servir d'activité transversale entre la méthodologie de la recherche et les enseignements théoriques mais aussi au croisement des disciplines.

Les Arc ne se substituent ni aux cours ou aux studios, ni aux entretiens avec les étudiants mais résultent d'une démarche transversale qui les inscrit pleinement dans une perspective d'initiation à la recherche en prise directe avec les travaux menés au sein du 3^e cycle et des programmes de recherche. La liste des Arc le plus souvent initiés et nourris par les unités et équipes de recherche est nécessairement évolutive en fonction des mutations des pratiques artistiques et des programmes de recherche en développement.

L'activité des Arc peut se prolonger par des workshops effectués en collaboration avec les diverses institutions partenaires.

Pôles techniques

Les pôles sont des lieux de formation, d'expérimentation et de réalisation techniques et technologiques.

Les équipements (ateliers et matériels) sont mis à la disposition des options sur la base de projets pédagogiques et leur utilisation est coordonnée par les enseignants, les assistants d'enseignement et techniciens. Les pôles sont aussi des lieux de production et peuvent accueillir les artistes invités à réaliser une œuvre au sein de l'école.

En dehors des heures de travail des techniciens, l'accès aux postes et outils de travail est accessible par l'étudiant sur demande ou inscription.

L'Ensba Lyon est dotée de 4 pôles de production :

- **Édition** (impression, sérigraphie, offset, lithographie...),
- **Photographie** (argentique et numérique, traitement d'image...),
- **Images- mouvement** (vidéo, son, web...),
- **Volume** (sculpture, installation, travail des matériaux bois, métal, résine, terre, etc), et du **labo NRV**, un art lab, un laboratoire artistique consacré aux cultures numériques. C'est une plateforme où se rencontrent la création, la recherche, la formation et la production. Cette plateforme est augmentée d'un Common's Lab orienté du côté du prototype avec des technologies *low cost* et *open source* en relation avec le pôle volume.

Cycle de conférences

Un cycle hebdomadaire de conférences sous la responsabilité d'un professeur, est programmé en amphithéâtre, le mercredi à 17h. Sa programmation est pluridisciplinaire, en relation directe avec les enseignements, parfois prolongeant le temps d'un studio ou d'un workshop, il s'agit d'une structure de « travail de la parole » : artistes, philosophes, écrivains, cinéastes y viennent partager leurs pratiques de créateurs.

La parole de l'intervenant peut relever du commentaire, de la recherche théorique ou de l'expérience artistique, littéraire, etc.

L'image projetée ou diffusée peut jouer le rôle de support, de complément ou de lanceur.

Les conférences sont ouvertes à tous les étudiants et personnels de l'école. Tous les enseignements sont interrompus afin de permettre la participation de l'ensemble des étudiants et des enseignants de l'école, toutes options et années confondues. Elles font toutes l'objet d'un enregistrement numérique et d'une édition de dvd consultable en bibliothèque.

Bibliothèque

La bibliothèque de l'Ensba Lyon mène un travail spécifique résolument tourné vers la création artistique contemporaine dans ses formes les plus diverses.

Elle a pour ambition d'accompagner les étudiants dans leurs expérimentations du sensible ainsi que dans leurs questionnements intellectuels. Elle doit les inciter à aiguiser le regard qu'ils portent sur l'actualité artistique et culturelle, tout en les engageant à appréhender dans toute leur complexité les réalités du monde d'aujourd'hui.

Elle vise non seulement à couvrir le champ de l'art et ses outils critiques mais aussi à rendre compte de l'état de la pensée contemporaine.

La bibliothèque a également pour objectif de former à la pratique de l'objet documentaire et à l'acquisition d'une méthodologie de recherche.

Pôle associé à la Bibliothèque Municipale de Lyon, elle bénéficie de ses outils et de son système de catalogage, mais a fait l'objet d'une réflexion particulière afin d'adapter son plan de classement aux nécessités pédagogiques de l'école. L'accès à la bibliothèque est strictement réservé aux étudiants et aux personnels de l'Ensba Lyon.

Galeries

Le Réfectoire des nonnes

Le Réfectoire est la galerie d'exposition de l'Ensba Lyon. Structure d'organisation faisant partie intégrante de l'école, il a pour mission de proposer et monter des opérations artistiques ouvertes au public. Celles-ci se veulent résolument expérimentales et peuvent être de toutes natures.

Structure légère, le Réfectoire des nonnes a un fonctionnement suffisamment souple pour adapter sa programmation en relation aux différents types d'enseignement dispensés au sein de l'école.

La Galerie d'essai

La galerie d'essai constitue un des espaces d'exposition de l'Ensba Lyon. Elle est en priorité destinée à des accrochages et présentations internes de travaux d'étudiants.

Le mur et le mur-d'en-face à l'espace rencontre

Le mur est destiné à accueillir, à raison d'une fois par mois environ, un projet d'étudiant de Master art sur une proposition d'un ou plusieurs enseignants.

Face à ce mur, Le mur-d'en-face est destiné à accueillir, à raison d'une fois par semestre environ, un projet d'étudiant(s) de design graphique ou textile, sur une proposition d'un ou plusieurs enseignants.

Échanges internationaux

L'Ensba Lyon encourage, dans le cadre du cursus, les voyages d'études, séjours et stages à l'étranger.

Pour ce faire, elle s'inscrit dans différents programmes tant de la Communauté Européenne (Erasmus+), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes que de différents organismes tels que l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj) ou encore le Programme d'échanges étudiants du Québec.

Une quarantaine d'établissements sont partenaires de l'Ensba Lyon à l'étranger.

Les étudiants de 4^e année peuvent bénéficier de bourses de séjour dans nos écoles et universités partenaires (bourses de la région, bourses Erasmus+, bourses Ofaj).

Les étudiants de 4^e année peuvent bénéficier de bourses pour un séjour dans les écoles et universités partenaires ou pour un stage long à l'international (bourses de la région, bourses Erasmus+, bourses Ofaj).

Des bourses peuvent également être attribuées à des étudiants de DNA dans le cas où ils effectuent des stages dans une entreprise à l'étranger.

Tous les étudiants qui partent en échange académique à l'étranger sont tenus de faire valider l'intégralité de leur semestre par l'école d'accueil. À ce titre, un contrat dûment signé par les responsables pédagogiques des deux bords est initialement établi en concertation avec l'étudiant.

Stages

L'Ensba Lyon favorise et développe les stages des étudiants en France et à l'étranger. L'École est ainsi fortement impliquée dans le monde professionnel.

Les stages en entreprises permettent aux étudiants de confronter leurs acquisitions à la réalité du monde artistique. L'Ensba Lyon se veut de suivre et de conseiller les étudiants dans les démarches professionnelles nécessaires à leur formation: suivi individualisé, positionnement du stagiaire, cohérence des objectifs définis au préalable avec l'organisme d'accueil, visites aux professionnels et bilan de fin de stage.

À partir de l'année 2, les étudiants doivent effectuer des stages en institution ou en entreprise, en fonction de leurs projets pédagogiques. Le stage obligatoire, inscrit dans le cursus universitaire est, par principe, non rémunéré. Si le stage a une durée inférieure ou égale à deux mois, il sera non rémunéré mais il pourra faire l'objet d'une éventuelle gratification inférieure ou égale à 30 % du Smic. Lorsque la durée du stage est supérieure à deux mois consécutifs, celui-ci fait l'objet d'une gratification. Pendant la période de stage, l'étudiant conserve

son statut d'étudiant de l'Ensba Lyon et reste soumis à son régime de sécurité sociale. Tout étudiant effectuant un stage doit être couvert en responsabilité civile. La convention de stage a un caractère obligatoire pour tout stage, quelque soit la durée. Conformément aux textes juridiques et réglementaires en vigueur, ces stages sont validés au titre de crédits ECTS.

CERTIFICATS, DIPLÔMES ET CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

1 . Certificat de fin d'année 2

Le CEAP (Certificat d'études d'arts plastiques) est obtenu à la fin de la 2^e année par l'étudiant ayant accompli la totalité de la 2^e année et validé celle-ci par l'obtention des 60 crédits annuels (120 crédits capitalisés sur les deux années d'études).

2 . DNA

Le DNA, Diplôme national d'art, est un diplôme national équivalent niveau II.

Toutes les filières présentes à l'Ensba Lyon conduisent au DNA:

Pour avoir la possibilité de se présenter au DNA, l'étudiant doit être inscrit régulièrement à l'école pour la totalité de l'année 3 des études (semestres 5 et 6). L'étudiant doit avoir obtenu les 165 crédits ECTS validant le travail effectué pendant les 3 années du cursus pour se présenter au diplôme.

Les épreuves consistent en une présentation dans l'espace d'une sélection de travaux et la présentation critique de l'ensemble de la démarche accompagnée de la présentation d'un dossier de travaux personnels et d'un dossier d'archives, de documents et d'un document écrit. La soutenance a une durée d'environ 30 minutes et se déroule en présence d'un jury de 3 membres nommés par arrêté du ministre de la Culture:

- le président, représentant du ministère;
- un artiste ou professionnel de l'art extérieur à l'École;
- un professeur de l'option en question.

Le DNA étant crédité de 15 ECTS, son obtention permet d'acquérir la totalité des 180 crédits sanctionnant le premier cycle de 3 années études.

L'obtention du DNA est une condition nécessaire mais non suffisante à l'admission en année 4, l'étudiant doit se présenter devant une commission d'admission en second cycle.

Le DNA conduit aux métiers et activités professionnelles suivants:

Réalisateur, designer, il exerce ses activités:

en tant que designer, il est le réalisateur des objets usuels, graphiques sur tous supports (textile, espace...) au sein d'une agence ou dans une collectivité sous la responsabilité d'un directeur:

- en décoration intérieure ou en agence d'architecture;
- dans les services d'urbanisme et de paysage, dans les collectivités territoriales;
- en agence de publicité, d'édition;
- au sein d'une imprimerie;
- dans le théâtre, le cinéma et la télévision.

En tant qu'intervenant en arts plastiques, il exerce:

- dans des structures de diffusion de l'art contemporain ou d'enseignement;
- dans les structures d'enseignement ou culturelles diverses et en direction des différents publics (hôpital, prison, handicap...);
- dans l'animation pédagogique dans les collectivités territoriales.

En tant qu'assistant technicien des écoles d'art.

Les capacités ou compétences attestées sont les suivants:

- Maîtrise des bases techniques du design;
- connaissance de l'histoire du design, et mise en perspective dans le champ de la création contemporaine;
- capacités critiques et réflexives dans le cadre de la commande;
- maîtrise de la méthodologie de conduite rationnelle d'un projet de design;
- maîtrise des paramètres d'une commande;
- maîtrise en autonomie de la conception artistique au niveau de l'assistance du chef de projet;
- connaissance des paramètres pédagogiques (prise de parole – évaluation);
- capacité à réagir dans une situation donnée face à un groupe;

- connaissance du fonctionnement des structures;
- connaissance sociologique des milieux (publics);
- capacité à s'inscrire dans une structure hiérarchique.

3 . Certificat de fin d'année 4

Le Cesap (Certificat d'études supérieures d'arts plastiques) est obtenu à la fin de l'année 4 par l'étudiant ayant accompli la totalité de l'année et validé son année par l'obtention des 60 crédits annuels soit 240 crédits capitalisés sur les 4 années d'études.

4 . DNSEP/Master

Le Diplôme national supérieur d'expression plastique est enregistré au niveau I au répertoire national des certifications professionnelles sous l'intitulé « Créateur concepteur d'expressions plastiques ». Il confère le grade de Master.

Deux options présentes à l'Ensba Lyon conduisent au DNSEP:

- Art;
- Design, mention design d'espace ou mention design graphique.

L'étudiant ayant accompli la totalité de son cursus et obtenu l'ensemble des 275 crédits ECTS requis, peut se présenter au DNSEP/ Master, diplôme de fin d'études de second cycle (Bac +5).

Le passage du diplôme est constitué de deux épreuves:

- la soutenance d'un mémoire d'une durée de vingt minutes;
- la soutenance d'un travail plastique d'une durée de quarante minutes.

Les deux épreuves comprennent un entretien avec le jury.

Le mémoire de DNSEP/ Master

Par la finalisation d'un travail théorique, le mémoire de fin d'études permet à l'étudiant d'acquérir une autonomie de pensée et les compétences théoriques et

conceptuelles indispensables à la poursuite d'une démarche d'artiste ou d'auteur. Quelle que soit la forme adoptée, au travail d'écriture peut être associée une dimension graphique, visuelle, sonore. La clarté de l'exposition et la rigueur de la réflexion y comptent tout autant que l'abondance des références et la qualité des matériaux recueillis.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur du DNSEP

Extrait du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP): « Tous secteurs. Postes caractérisés par l'autonomie et la créativité, que l'activité s'inscrive dans le cadre de la réponse à des commandes ou qu'elle soit d'initiative personnelle: Cf. artiste plasticien, concepteur-créateur en design, critique d'art, commissaire d'exposition, professeur des écoles nationales supérieures d'art, professeur des écoles territoriales supérieures d'art, etc. Dans les fonctions de direction artistique notamment, postes caractérisés en outre par la responsabilité managériale.

Dans les fonctions de direction artistique notamment, postes caractérisés en outre par la responsabilité managériale.»

Inscription artistique et professionnelle et Observatoire des diplômés

L'Ensba Lyon est attentive à la professionnalisation et au suivi de ses diplômés. Elle a mis en place de nombreux dispositifs d'accompagnement des diplômés (prix, bourses, expositions, éditions, conférences...).

De plus, l'Association des écoles supérieures d'art d'Auvergne Rhône- Alpes, l'Adéra, a mis en place un Observatoire des diplômés, qui s'est matérialisé en 2014 par la publication de la première enquête des écoles d'Annecy, Grenoble-Valence, Lyon et Saint-Etienne, sur l'insertion professionnelle des diplômés. On peut relever que de nombreux diplômés poursuivent durablement une activité artistique et bénéficient d'une forte inscription dans le champ artistique régional, national ou international.



INFORMATIONS PRATIQUES

Statut de l'établissement

L'Ensba Lyon est un EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle) financé par la Ville de Lyon, le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, et le ministère de la Culture et de la Communication, Direction régionale des affaires culturelles.

Frais de scolarité

Les droits d'inscription sont revus chaque année : 775€ (étudiant non boursier) et 475€ (étudiant boursier) pour 2017-2018. À ces droits, il convient d'ajouter la cotisation de Sécurité sociale (217€ pour 2017-2018), la médecine préventive pour les nouveaux arrivants (25€) et la mutuelle (facultative).

Régime des études

Le statut étudiant est accordé aux élèves dès la première année. Ce statut permet de bénéficier des œuvres universitaires : restaurant, logement. Pour tout renseignement s'adresser au Crous, 59 rue de la Madeleine, 69007 Lyon. Après diffusion des résultats, les nouveaux étudiants doivent obligatoirement procéder à une préinscription en juin-juillet. Les inscriptions définitives pour l'année universitaire sont prises au Service des études et scolarité de l'école au mois de septembre.

Bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux

Ces bourses sont destinées à permettre à leurs bénéficiaires d'entreprendre et de poursuivre des études supérieures auxquelles, sans cette aide, ils auraient été contraints de renoncer en raison de leur situation sociale.

Elles sont délivrées par le Crous (25 rue Camille Roy 69007 Lyon). Plusieurs conditions sont requises :

- de diplômes et de résultats;
- de nationalité;
- d'âge;
- de ressources (revenus de la famille, le nombre d'enfant à charge de la famille, l'éloignement du lieu d'étude).

Les modalités d'attribution et les taux sont fixés chaque année par une circulaire du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Les différentes étapes :

- connexion obligatoire (pour inscription et demande du dossier) sur www.crous-lyon.fr;
- envoi du dossier par le Crous à l'étudiant;
- renvoi du dossier par l'étudiant avec toutes les pièces justificatives au Crous;
- instruction des dossiers par le Crous;
- résultats en juillet.

Fonds d'aide sociale

Le fonds d'aide sociale constitue une aide individuelle attribuée selon des critères sociaux prenant en compte la situation financière, sociale et familiale du demandeur. Il est destiné aux étudiants inscrits à l'Ensba et n'est pas cumulable avec une bourse attribuée par le CROUS.

Les conditions d'attribution du fonds d'aide sociale :

- Être inscrit à l'Ensba et suivre la formation à temps plein l'année du dépôt de la demande;
- Ne pas être bénéficiaire d'une bourse du CROUS;
- L'attribution de l'aide est soumise aux obligations d'assiduité aux cours et de présence aux examens. En cas d'interruption d'études pour raisons médicales dûment justifiées par un

certificat médical (maladies graves, congé maternité...), il peut être dérogé à la condition d'assiduité;

- Aucune condition d'âge n'est requise.

Une commission annuelle est organisée dans le courant du mois de janvier. La demande de fonds d'aide sociale doit être déposée avant le 20 décembre de l'année du paiement des frais d'inscription au Service des études et de la scolarité de l'Ensba. La demande doit être accompagnée de l'ensemble des pièces justificatives. L'Ensba se réserve le droit de demander les pièces complémentaires qu'elle juge nécessaire à l'instruction. Tout dossier incomplet pourra être rejeté par la commission.

Effectifs 2017-2018

L'effectif des étudiants de l'Ensba Lyon, hors effectifs des étudiants en séjour d'études temporaire, pour l'année 2017-2018 est de 326 étudiants.

Ceux-ci se répartissent à raison de :

- 53 étudiants en année 1;
- 149 étudiants en option art;
- 106 étudiants dans les options design;
- 5 étudiants en formation complémentaire de professionnalisation;
- 5 artistes en post-diplôme art;
- 9 jeunes artistes-chercheurs inscrits dans une des unités de recherche.

Équipe pédagogique, administrative et technique (au 1^{er} janvier 2018)

Directeur

Emmanuel Tibloux

Directeur adjoint – Études

Gilles Levavasseur

Directrice adjointe – Ressources

Stéphanie Gressier

Assistante de direction

Catherine Bergeon

Service des études et de la scolarité

Valérie Grondon
Responsable du service, recherche

Amélie Blanck
Gestionnaire pédagogique, équivalences

Alain Ailloud
Gestionnaire pédagogique, post-diplôme et VAE

Échanges internationaux & stages

Anabelle Pijot

Bibliothèque

Corinne Vallin
Bibliothécaire responsable

Carmen Bouet
Assistante bibliothécaire

Véronique Fouilloux
Documentaliste

Martine Charmasson
Agent d'accueil

Geneviève Gilles
Agent d'accueil

Communication, relations extérieures & vie professionnelle

Élise Chaney

Webmestre & community manager

Karel Tarallo

Revue InitialesClaire Moulène
Rédactrice en chefMarie Proyart
Coordination graphiqueRessources humainesSébastien Bouvet
Responsable du serviceFlorence Abraham-Grobet
Gestionnaires ressources humainesVirginie Magne
Gestionnaire ressources humainesFinances, juridiqueCaroline Rouffeteau
Finances, juridiqueMireille Serre
Finances, comptabilitéRH et FinancesNicolas Pioli
Chef de projet informatiqueInformatique et réseauFabien Noël
Ingénieur réseauDominique Giguet
Technicien informatiqueRégisseur général

Jean-Marc Morel

Équipe techniqueStéphane Mathieu
ÉlectricitéClaude Minchella
FactotumEdouard Miralles
PeintureBruno Rey
MagasinierÉquipe d'entretien

Nordine Bouhouta

Christophe Galland

Thierry Moreno

Accueil / standard

Akim Boucetta

Bernard Demeure

ProfesseursArmando Andrade Tudela
VolumeJean-Philippe Aubanel
Pratiques plastiquesFrançois Aubart
Séminaire, documentation,
programme des conférencesAlexandre Balgiu
Design graphique, programme
de recherche « Blanche
ou l'oubli »Pauline Bastard
Volume, coordination art 2/3Paul Berry
AnglaisPatrick Beurard-Valdoye
Histoire des idées,
arts poétiques,
« Station d'arts poétiques »Elsa Boyer
ÉcritureDerek Byrne
AnglaisMarie Canet
Esthétique, Images-
mouvement, programme de
recherche « Post Performance
Future »Bruno Carbonnet
PeintureNicolas Chardon
PeintureEmmanuel Chevalier
InfographiePatrice Conte
Coordinateur VAEJean-Marie Courant
Design graphique,
coordination design graphique
4/5, programme de recherche
« Blanche ou l'oubli »Florence Davoine
DessinMarie De Brugerolle
Post Performance Future,
programme de recherche
« Post performance future »Françoise Deau
Image et expression,
coordination design
textile 2/3Pierre Delmas
MultimédiaMonique Deregibus
PhotographieDavid Des Moutis
Design d'espaceGuillaume Desanges
Culture et théorie de l'art
contemporain, module de
professionnalisationSonja Dicquemare
Architecture, chorégraphie,
coordination design espace
2/3Philippe Durand
PhotographieNicolas Frespech
Pratiques numériques, réseauCarole Fromenty
Méthodologie appliquée
au projet textileDamien Gautier
Design graphique,
coordination design graphique
2/3Catherine Geel
Histoire et théorie designGilles Grand
Son, numériqueCatherine Guiral
Média imageGuy Issanjou
ArchitectureGuillaume Janot
Photographie,
coordination pôle photoGéraldine Kosiak
DessinJennifer Lacey
Danse, performancePatrick Lallemand
MultimédiaDavid-Olivier Lartigaud
Pratique et théorie
numériques, Unité de
Recherche NumériqueOlivier Lebrun
Pratiques graphiquesLaurent Lucas
Infographie, 3DFrançois-René Martin
Culture générale,
histoire de l'artMélanie Matranga
Volume, coordination année 1Kirsten Murphy
PeintureOlivier Nottellet
DessinCamille Pageard
Histoire et théorie du design
Méthodologie d'écritureFrançois Piron
Post-diplôme, programme
de conférencesPascal Poulain
Expression plastiqueDavid Renaud
Volume, installation,
coordination pôle volumeVincent Romagny
Philosophie de l'art, écritureNicolas Romarie
Coordination pôle éditionBernhard Rüdiger
Sculpture, Unité de recherche
« ACTH »Alice Savoie
Design graphiqueVeit Stratmann
Sculpture, volumeJoël Tardy
PeintureSarah Tritz
Volume, installation,
coordination art 4/5Niek Van de Steeg
Volume, installationMarie Voignier
Vidéo, coordination
pôle images-mouvementPatricia Welinski
Design, coordination design
espace 4/5Olivier Zabot
Vidéo, coordination pôle
images-mouvementIntervenantsHugo Anglade
Designer GraphiqueSara de Gouy
Designer d'espace,
plasticienneBoris Donné
Auteur et traducteurAlaric Garnier
Designer graphique,
dessin de caractèreGaspard Ollagnon
Design graphiqueLudovic Vallognes
Designer scénographeSamuel Vermeil
Designer graphiqueAssistants d'enseignement et techniciensAlain Barthélémy
Labo NRVÉric Bonaventure
Volume, boisSarah Bréassier
SérigraphieFrancis Desjeunes
Volume, métalFrancis Ehrhardt
AudiovisuelChristian Gallais
PhotographieJean-Marc Guillot
AudiovisuelJulien Guinand
PhotographieDenis Lecoq
Édition, graphismeCécile Mazoyer
Édition offsetOlivier Neden
Volume, résineJean-Charles Paumier
VolumeAmandine Quillon
Photographie

